

3 L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE (FACULTATIF)



Vous pouvez poursuivre votre engagement dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat, avant vos 25 ans.

Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent.

Quelle durée ?

De 3 mois à 1 an.

Quelles missions ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, bénévolat associatif (jeuxaider.gouv.fr), sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie, etc.

Nadia, 18 ans, Marseille

« J'ai décidé de continuer avec une mission de Service civique, je restaure un château du XIV^e siècle... et j'adore ! Ça m'a donné envie de continuer mes études dans le secteur de la culture et du patrimoine ! »

BON À SAVOIR

Le séjour de cohésion est gratuit : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire, tous les frais sont pris en charge.

Le SNU est universel. Il s'adresse à tous les Français de 15 à 17 ans sans exception.

POURQUOI S'ENGAGER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble



Pour en savoir plus sur le Service national universel, rendez-vous sur

snu.gouv.fr

#SNUjyvais

Réalisé dans le respect des protocoles sanitaires.
Continuons de respecter les gestes barrières et de porter un masque partout où il est recommandé par les autorités scientifiques.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

AVEC LE SNU, JE DÉCOUVRE MON TALENT POUR L'ENGAGEMENT !

Rejoignez l'équipe 2022,
inscrivez-vous sur

snu.gouv.fr



LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2022 ?
Vous avez envie d'être utile aux autres,
de créer des liens forts et de vivre
une belle expérience...
Engagez-vous avec le SNU !



Victor, 16 ans, Bordeaux

« C'était vraiment incroyable ! On ne s'ennuie jamais, personne n'est mis de côté, on est tous soudés : la cohésion est juste magnifique. »

1 LE SÉJOUR DE COHÉSION

Dans un centre SNU, retrouvez pendant 2 semaines des jeunes venus d'autres départements et qui partagent votre envie de faire bouger les choses et de vous engager pour la société.



Activités de cohésion

Sport, ateliers pratiques, temps de démocratie interne, rites républicains

Découvertes de domaines d'engagement

Citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

Quand ?

3 séjours sont proposés en 2022 :

- Du 13 au 25 février
- Du 12 au 24 juin
- Du 3 au 15 juillet

Lou, 15 ans, Créteil

« On a vécu plein de super moments ensemble et j'ai même gardé des contacts après le séjour... Mais j'ai aussi appris plein de choses qui me seront utiles et qui m'ont donné des idées pour la suite ! »

↑
Ils se sont
engagés !
↗

2 LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

C'est un moment pour vous engager concrètement au service de la société, pour affirmer vos valeurs et pour consolider votre parcours. Près de chez vous, des organismes publics et des associations vous proposent des offres de mission correspondant à vos attentes et à vos disponibilités.



Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

Des exemples ?

Missions solidaires, aide à des publics fragiles, chantiers de restauration du patrimoine, organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

Où ?

Dans une association, une collectivité territoriale, un service de l'état, un établissement public, etc.

Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 12 jours consécutifs hors temps scolaire durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

Hapsa, 16 ans, Cluses

« Ma mission s'est mise en place dès mon séjour de cohésion... Je voulais m'engager auprès des publics fragiles et j'interviens dans un Ehpad pour proposer des animations aux personnes âgées... Mon premier vrai engagement sur le terrain, j'apprends énormément ! »